Si ce message ne s'affiche pas correctement, <u>cliquez ici</u>. Ce message vous est envoyé par l'OGDPC (Organisme Gestionnaire du DPC), depuis l'adresse <u>noreply@ogdpc.fr</u>, merci de ne pas y répondre.



INSCRIPTIONS 2016 SUSPENDUES

Madame, Monsieur,

Suite à la décision du Conseil de Gestion du 22 avril 2015, nous vous informons que les inscriptions pour toute session finissant en 2016 sont désormais suspendues.

En effet, dans le cadre de la Loi de Modernisation de notre Système de Santé, les modalités pratiques du DPC, notamment les conditions de prises en charge et la définition des orientations nationales, sont susceptibles d'évoluer. Ces critères étant fondamentaux pour établir un programme de DPC, nous ne pouvons pas prendre d'engagement sur 2016. Nous vous tiendrons informés des éventuelles avancées dès que nous le pourrons.

Besoin d'aide?

- Pour toute question relative au dispositif de DPC, sa mise en place et à l'OGDPC :
 - o vous pouvez nous adresser un courriel à infodpc@ogdpc.fr
 - ou nous appeler au 01.48.76.19.05 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h30et de 13h30 à 16h30.
- Pour tout problème technique rencontré sur www.mondpc.fr :
 - vous pouvez nous adresser un courriel à <u>dpc.hotline@ogdpc.fr</u>
 - ou nous appeler au 01.76.21.59.00 du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe OGDPC

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et au suivi de vos dossiers par les services de l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au CIL de l'OGDPC - 93 avenue de Fontainebleau - 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Les communications de l'OGDPC (Organisme Gestionnaire du DPC) sont des courriels informatifs importants, relatifs à la gestion de votre espace personnel et au suivi de votre DPC (Développement Professionnel Continu). Si vous souhaitez vous désinscrire aux courriels d'information du service communication de l'OGDPC, cliquez ici (non recommandé).